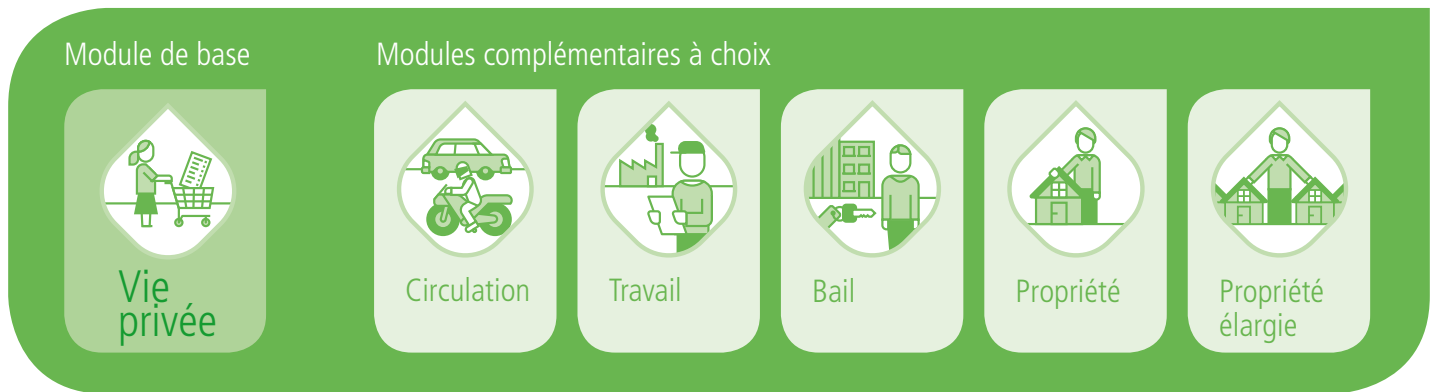


## Modules disponibles (domaines)



### Prestations optionnelles



### Module de base: vie privée

Couvre des litiges en qualité de personne privée. Par exemple, en tant que piéton, passager, cycliste, cyclomotoriste, partie à un contrat, consommateur de marchandises et de services, patient, utilisateur d'Internet

### Modules complémentaires à choix

#### Circulation

Couvre des litiges dans le domaine de la circulation routière en qualité de propriétaire, détenteur, conducteur, locataire de véhicules à moteur et de bateaux

#### Travail

Couvre des litiges dans le domaine du travail en qualité d'employé(e)

#### Bail

Couvre des litiges en qualité de locataire d'un appartement habité durablement

#### Propriété

Couvre des litiges en qualité de propriétaire d'un appartement/immeuble habité par la personne assurée

#### Propriété élargie

Couvre des litiges en tant que propriétaire d'autres immeubles, avec des prestations élargies

### Prestations optionnelles

- Somme d'assurance à choix:  
eco: max. CHF 500'000  
comfort: max. CHF 750'000  
deluxe: max. CHF 1 Mio.
- Libre accès à l'avocat  
En complément du libre choix de l'avocat, on peut également mandater l'avocat directement
- Franchise contractuelle 20 %  
Participation aux frais externes d'un cas de protection juridique

### Frais assurés

- honoraires des avocats, médiateurs et experts
- frais de justice et de procédure
- dépens dus à la partie adverse
- frais de déplacement en cas de comparution nécessaire devant un tribunal étranger
- frais de traduction
- émoluments d'écritures et d'arrêtés

### Avantages

- chaque personne trouve sa bonne variante individuelle
- libre choix de l'avocat, sur demande avec libre accès
- pas de franchises (sauf si convenu)
- pas de valeur litigieuse minimale
- couverture mondiale, sans limite en dehors de l'Europe
- consultations juridiques pour des domaines non assurés
- résiliation possible à tout moment avec effet immédiat
- meilleur service (Vainqueur K-Tipp 2016)